

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le sixième jour du mois de décembre en l'an deux mille seize, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 30 heures.

Présents :                   **LE MAIRE :**  
Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS (ÈRE) :**  
Gratien Tardif  
Jean-Pierre Ducruc  
Michel Routhier  
Guy Boucher  
Michel Cameron

Absente :                   Catherine Marquis

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 6 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 01 novembre 2016
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer
  - Recettes et dépenses
  - Mandat des conseillers

Avis de motion

- Règlement numéro 559-2016 (taxes de services 2017)
- Règlement numéro 560-2016 (taxes foncières 2017)

Règlements d'emprunt numéros 353-2005, 372-2006, 445-2010 et 547-2016

- Acceptation de l'offre
- Modalités de l'emprunt

- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
  - Recettes et dépenses

Programme Emplois d'été Canada 2017

- Demande d'adhésion

Aménagement du parc Jean-Guy-Fournier

Aménagement d'une piste pavée pour patin à roues alignées

- Honoraires professionnels n° 5 (Promark – Telecon inc.)
- Honoraires professionnels n° 6 (Excavation Réjean Lemay inc.)
- Honoraires professionnels n° 7 (Béton Laurier inc.)
- Honoraires professionnels n° 8 (Construction B.M.L.)
- Honoraires professionnels n° 9 (Les Entreprises J.F. Blanchet inc.)
- Honoraires professionnels n° 10 (Diane D. Croteau)
- Honoraires professionnels n° 11 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
- Honoraires professionnels n° 12 (TRS Romain Duval inc.)
- Honoraires professionnels n° 13 (Quincaillerie Maurice Hamel & Fils inc.)

- 5) Demande d'aide financière
  - Club de patinage artistique Ste-Croix

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016**

- 6) Service des incendies de Sainte-Croix
  - Formation des pompiers volontaires
    - Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel - Modification
  
- 7) Voirie
  - Réfection rue des Chutes
    - Décompte progressif n° 3 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
    - État du coût net provisoire des travaux et financement
  
  - Réfection rue du Bateau
    - Honoraires professionnels n° 1 (Groupe GéniArp inc.)
    - Soumission(s) et octroi de contrat - Appel d'offres de services professionnels pour la réalisation des plans et devis
  
- 8) Hygiène du milieu
  - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)
    - Demande de contribution gouvernementale (modification résolution n° 239-2015)
  
- 9) Aménagement/urbanisme/développement
  - Comité de démolition
    - Nomination des membres
  
  - Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
    - Dossier M. Bruno Bouffard, lot 3 591 350 - Modification
  
  - Règlement n° 557A-2016 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007 (agrandir la zone 20-H à même une partie de la zone 02-REC)
    - Dépôt du certificat de la tenue du registre conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM)
  
- 10) Loisirs et culture
  - Comité de la Fête nationale du Québec
    - Rapport final du comité
  
- 11) Varia
  - Comité d'embellissement
    - Nomination des membres
  
  - Comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix
    - Nomination des membres
  
  - Comité Familles – MADA de Sainte-Croix
    - Nomination des membres
  
  - Transport adapté et collectif de Lotbinière
    - Renouvellement de mandat
    - Nomination au comité d'admission
  
  - Offices d'habitation du Québec
    - Nomination au Comité de transition et concertation (CTC)
  
  - Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière
    - Demande d'appui
  
  - Fédération Québécoise des Municipalités
    - Demande d'appui – Somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec
    - Demande d'appui – Projet de loi n° 106 concernant la mise en œuvre de la politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives
    - Demande d'appui – Réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA)

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal (art. 357, 358 L.E.R.M.)

- Dépôt

Registre public des déclarations faites par un membre du conseil (art. 6, Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale)

- Dépôt

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

### 262-2016 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### 263-2016 PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 01 NOVEMBRE 2016

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 01 novembre 2016 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

### 264-2016 COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

#### MUNICIPALITÉ

#### SALAIRES DE NOVEMBRE 2016

SALAIRES BRUTS DU 23 OCTOBRE 2016 AU 26 NOVEMBRE 2016	ADMINISTRATION (DIRECTION, LOISIRS & TRAVAUX PUBLICS)	21 617.27
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, PERSONNEL ELECTORAL, BRIGADIÈRES, POMPIERS, VOIRIE, RÉSEAU, COM. EMB., CONCIERGERIE & POLYVALENTE	20 452.08
	AVANTAGES SOCIAUX	6 306.13
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>48 375.48</b>

#### INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE NOVEMBRE 2016

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	65 491.26
	<b>TOTAL</b>	<b>113 866.74</b>

#### COMPTES PAYÉS DE NOVEMBRE 2016 – RATIFICATION

<b>CARQUEST CANADA LTEE</b>	<b>47.77</b>
232000525 ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	47.77 ANTIGEL
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>162.84</b>
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	162.84 REMISE OCTOBRE 2016
<b>DICOM EXPRESS</b>	<b>24.07</b>
241500322 FRET, MESSAGERIE - RÉSEAU DIST	24.07 TRANSPORT (HARNAIS DE SÉCURITÉ)
<b>EPLF ENR.</b>	<b>14 806.46</b>
233004443 ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	5 570.14 DÉNEIGEMENT 2016-2017 TROTTOIRS 1er VERS.
233003443 NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	5 750.66 DÉNEIGEMENT 2016-2017 CÔTE & RUE DU BATEAU 1er VERS.
233004443 ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	1 531.08 DÉNEIGEMENT 2016-2017 AJOUT RUE LAFLAMME 1er VERS.
233004443 ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	1 954.58 DÉNEIGEMENT 2016-2017 AJOUT RUE LAURIER 1er VERS.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016

<b>FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE</b>	<b>42.00</b>	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	42.00	INSCRIPTIONS EXPO FIHOQ 2016
<b>FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITÉS</b>	<b>365.69</b>	
232000322 FRET ET MESSAGERIE - VOIRIE	11.83	FRAIS DE TRANSPORT
241200322 FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	48.09	FRAIS DE TRANSPORT
235500649 PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	101.62	FRAIS DE TRANSPORT
2304031721 RÉFECTION RUE DES CHUTES	11.31	FRAIS DE TRANSPORT
222000322 FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	192.84	FRAIS DE TRANSPORT
<b>FLEETCOR CANADA MASTERCARD</b>	<b>1 630.28</b>	
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	125.00	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	88.80	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	51.87	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	100.26	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	28.11	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	97.25	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	60.00	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	52.02	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	55.46	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	91.20	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-7.06	ESCOMPTE ULTRAMAR
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	64.83	ESSENCE INC.
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	80.00	ESSENCE SAVANA
270190631 ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	125.00	ESSENCE SENTIERS PLEIN AIR
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	100.60	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	38.50	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	102.43	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	96.00	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	45.65	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	91.50	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	99.86	ESSENCE SILVERADO
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	43.00	DIESEL KUBOTA
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>10 271.15</b>	
270120681 ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	617.03	SERVICE OCTOBRE 2016
241200681 ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 329.54	SERVICE OCTOBRE 2016
270121681 ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	96.81	SERVICE SEPTEMBRE 2016
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	56.89	SERVICE SEPTEMBRE 2016
232000681 ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	243.65	SERVICE SEPTEMBRE 2016
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	150.00	SERVICE OCTOBRE 2016
259000681 ELECT. - CHALET SPORTS 787157	86.47	SERVICE SEPTEMBRE 2016
241500681 ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	124.67	SERVICE SEPTEMBRE 2016
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 286.25	SERVICE OCTOBRE 2016
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	102.60	SERVICE SEPTEMBRE 2016
241501681 ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	93.57	SERVICE SEPTEMBRE 2016
241200681 ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 376.22	SERVICE NOVEMBRE 2016
270120681 ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 541.89	SERVICE NOVEMBRE 2016
241300681 ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 165.56	SERVICE NOVEMBRE 2016
<b>INFO PAGE INCENDIE</b>	<b>159.82</b>	
222000331 TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	159.82	SERVICE NOVEMBRE 2016
<b>INFO PAGE P/RÉPONDANTS</b>	<b>15.99</b>	
223100331 TELEPHONE & MESSAGERS	15.99	SERVICE NOVEMBRE 2016
<b>INTERFAS EN FIDUCIE</b>	<b>4 879.06</b>	
5513870000 ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 439.53	POLICE NO 48842 OCTOBRE 2016
5513870000 ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 439.53	POLICE NO 48842 NOVEMBRE 2016
<b>LES ENTREPRISES J.-R. AUGER</b>	<b>14 242.05</b>	
233000443 NEIGE - RUES VILLAGE	349.23	DÉNEIGEMENT 2016-2017 AJOUT RUES LOUIS-HOUDE, DU MOULIN, ERNEST-BLOUIN & DEMERS 1er VERS.
233000443 NEIGE - RUES VILLAGE	13 892.82	DÉNEIGEMENT 2016-2017 S/URBAIN 1er VERS.
<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>	<b>25 217.26</b>	
249000951 QUOTE-PART MRC-VID FOSSES SEPT	7 537.50	QUOTE-PART 2016 GESTION DES BOUES 4e VERS.
222001951 QUOTE-PART MRC - ADM.	3 022.95	QUOTE-PART 2016 SEC. INCENDIE 4e VERS.
215000951 QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 018.96	QUOTE-PART 2016 ÉVALUATION 11e VERS.
245120951 QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 637.85	QUOTE-PART 2016 ENFOUISSEMENT 11e VERS.
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>	<b>8 485.47</b>	
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	663.77	REMISE OCTOBRE 2016
5513825000 RQAP A PAYER	435.40	REMISE OCTOBRE 2016
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	1 450.18	REMISE OCTOBRE 2016
5513850000 R.R.Q. A PAYER	2 160.46	REMISE OCTOBRE 2016
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	350.00	REMISE OCTOBRE 2016
5513840000 IMPOT PROVINCIAL A PAYER	3 425.66	REMISE OCTOBRE 2016
<b>NORA BYRNE</b>	<b>712.50</b>	
270195447 SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	712.50	COURS YOGA RETRAITÉS 2e VERS.
<b>POSTES CANADA</b>	<b>496.00</b>	
213000321 TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	258.39	AVIS NO 231 & NO 232
261000321 TIMBRES POSTES - URBANISMES	61.98	AVIS NO 231
259001499 POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	10.34	AVIS NO 231
222000321 TIMBRES-POSTES - INCENDIE	165.29	PORTES OUVERTES INC.
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>	<b>657.08</b>	
2308091721 SENTIER POLYVALENT	47.14	BORDURES
2308091721 SENTIER POLYVALENT	408.16	BORDURES
2308091721 SENTIER POLYVALENT	18.98	BORDURES
222000650 PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	172.47	EXTINCTEURS & DÉTECTEURS INC.
222000650 PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	10.33	RUBAN À TAPIS INC.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016

<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>		<b>3 700.75</b>
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	779.78 REMISE OCTOBRE 2016
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	362.00 REMISE OCTOBRE 2016
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 558.97 REMISE OCTOBRE 2016
<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>1 027.76</b>
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	115.09 SERVICE OCTOBRE 2016
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.39 SERVICE NOVEMBRE 2016
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.39 SERVICE NOVEMBRE 2016
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	72.98 SERVICE NOVEMBRE 2016
261000331	TELEPHONE-URBANISME	86.04 SERVICE NOVEMBRE 2016
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	217.16 SERVICE NOVEMBRE 2016
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	294.62 SERVICE NOVEMBRE 2016
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	115.09 SERVICE NOVEMBRE 2016
<b>TELU MOBILITE</b>		<b>187.65</b>
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	24.22 SERVICE NOVEMBRE 2016
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	57.68 SERVICE NOVEMBRE 2016
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	57.49 SERVICE NOVEMBRE 2016
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	24.73 SERVICE NOVEMBRE 2016
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	23.53 SERVICE NOVEMBRE 2016
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>		<b>217.19</b>
261000331	TELEPHONE-URBANISME	41.38 SERVICE DÉCEMBRE 2016
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	41.38 SERVICE DÉCEMBRE 2016
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	41.36 SERVICE DÉCEMBRE 2016
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	93.07 SERVICE DÉCEMBRE 2016

**Paiement : 87 348.84**

## COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2016

<b>ACKLANDS-GRAINGER INC.</b>		<b>626.64</b>
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	206.96 BOTTES CUISARDES
241400526	MACH, OUTILL, EQ. - DEGRILLEUR	350.98 CERTIFICATION ÉQUIPEMENT ESPACES CLOS
241400526	MACH, OUTILL, EQ. - DEGRILLEUR	68.70 HARNAIS
<b>AMÉLIE HUOT</b>		<b>146.81</b>
211000310	DEPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	80.47 CADEAU BÉBÉ (CATHERINE MARQUIS)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	40.00 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	11.12 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
211000310	DEPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	9.48 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	1.15 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
211000310	DEPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	4.59 CADEAU BÉBÉ (CATHERINE MARQUIS)
<b>ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIERE-APPALA</b>		<b>541.54</b>
269000494	PUBLI. - PROMOTION TERRITOIRE	541.54 ADHÉSION 2017
<b>ATELIER GENYTECH INC.</b>		<b>271.45</b>
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	271.45 REMPLACER VALVE DE NIVEAU # 911
<b>AUDIO CINÉ FILMS INC.</b>		<b>48.29</b>
259001499	POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	48.29 TRANSPORT FILM "ANGRY BIRDS"
<b>BERGERON, RENE</b>		<b>62.14</b>
232000454	FORMATION ET PERFECT. - VOIRIE	62.14 FRAIS DE DÉPLACEMENT COURS DE SECOURISME
<b>BIONEST</b>		<b>270.89</b>
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	270.89 ENTRETIEN TERTIAIRE & DÉSINFECTION (16 CÔTE DES BOULEAUX) PAYÉ PAR CONTRIBUABLE
<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>295.64</b>
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	35.37 FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	234.80 FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	9.38 FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	16.09 FOURNITURES DE BUREAU
<b>CARMEN DEMERS</b>		<b>30.00</b>
270230670	ACHATS DE VOLUMES	30.00 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
<b>CLAUDIA TOURIGNY</b>		<b>420.00</b>
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	420.00 COURS DE GYMNASTIQUE OCTOBRE 2016
<b>COMPASS MINERALS CANADA CORP.</b>		<b>5 254.20</b>
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	5 254.20 SEL ADOUCISSEUR
<b>DEL DEGAN, MASSÉ &amp; ASSOCIÉS INC.</b>		<b>5 633.04</b>
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	5 633.04 SERVICE D'URBANISME DU 17-10 AU 09-11-2016
<b>DELL CANADA INC</b>		<b>191.13</b>
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	81.91 CARTOUCHE D'ENCRE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	109.22 CARTOUCHE D'ENCRE
<b>DENIS JEAN</b>		<b>488.62</b>
2304024721	DÉVELOPP. PROJETÉ 3 590 824	488.62 REMBOURSEMENT FRAIS INONDATION SOUS-SOL RUE TARDIF
<b>DÉPLACE DE L'AIR</b>		<b>2 207.52</b>
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	1 103.76 ENTRAÎNEMENT SESSION AUTOMNE 1er VERS.
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	1 103.76 ENTRAÎNEMENT SESSION AUTOMNE 2e VERS.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016

<b>DESROCHES PRODUITS PETROLIERS</b>	<b>1 045.06</b>
241300631 ESS. & DIESEL-ST/POMP.STE-CROIX	670.72 DIESEL POMPE À INCENDIE
241200631 ESSENCE & DIESEL - USINE D'EAU	374.34 DIESEL GROUPE ÉLECTROGÈNE
<b>DISTNET INC.</b>	<b>5 532.89</b>
241200444 USINE EAU - GESTION DES BOUES	3 695.30 VIDER LES BOUES DE LAVAGE
241500445 GESTION BOUES - ST. POMPAGE	1 837.59 NETTOYER STATIONS DE POMPAGE & DÉGRILLEUR
<b>DOCUMENT EXPRESS ENR.</b>	<b>13.11</b>
222000349 PUBL.,INF.,JOURNAUX- INCENDIE	13.11 COPIE PLAN & NUMÉRISATION CAMION INCENDIE
<b>EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.</b>	<b>4 376.39</b>
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	961.19 BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 457.88 GRAVIER 2e RANG EST
2308091721 SENTIER POLYVALENT	402.41 AMÉNAGEMENT SENTIER POLYVALENT
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	919.80 BRIS D'AQUEDUC (COIN RUES PRINCIPALE & LAURIER)
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	635.11 ASPHALTE (BRIS D' AQUEDUC RUES PRINCIPALE & GARNEAU)
<b>FLEETCOR CANADA MASTERCARD</b>	<b>336.28</b>
222000631 ESSENCE - VÉHICULES INCENDIE	63.99 ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VÉHICULES INCENDIE	36.92 ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VÉHICULES INCENDIE	66.04 ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VÉHICULES INCENDIE	36.00 ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VÉHICULES INCENDIE	82.01 ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VÉHICULES INCENDIE	51.32 ESSENCE INC.
<b>FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE</b>	<b>12.41</b>
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	12.41 FLEURS COM. EMBELLISSEMENT
<b>FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE</b>	<b>28.00</b>
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	28.00 AVIS DE MUTATION
<b>FRANCE MAINVILLE</b>	<b>18.34</b>
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	18.34 FRAIS DE DÉPLACEMENT EXPO - FIIHQ
<b>GARAGE PATRICE POULIN ENR.</b>	<b>804.83</b>
232000525 ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	344.93 ANTIROUILLE CAMIONS GMC & SAVANA
232000525 ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	459.90 PARE-BRISE SAVANA
<b>GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.</b>	<b>11 239.10</b>
245210446 ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	4 597.79 SERVICE OCTOBRE 2016
245110446 ENL. DES ORDURES/CONTRAT	6 641.31 SERVICE OCTOBRE 2016
<b>GESA W. LAPLANTE</b>	<b>18.34</b>
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	18.34 FRAIS DE DÉPLACEMENT EXPO - FIIHQ
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>	<b>2 046.56</b>
241501521 ENTR.& REP. - ST.POMP. R.EGOUT	134.52 RÉPARER FLOTTE STATION POMPAGE RUE LECLERC
234000521 ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	385.17 REMPLACER SENTINELLE RUE LAFLAMME
234050521 ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	359.29 REMPLACER LUMIÈRE (1)
234000521 ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	1 077.90 REMPLACER LUMIÈRES (3)
241501521 ENTR.& REP. - ST.POMP. R.EGOUT	89.68 ENTRETIEN POMPE STATION LAFLEUR
<b>HÉLÈNE JOLICOEUR</b>	<b>126.34</b>
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	126.34 FRAIS DE DÉPLACEMENT EXPO - FIIHQ
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>98.02</b>
241501681 ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	41.12 SERVICE NOVEMBRE 2016
241500681 ELECT. - ST.POMP LAFLEUR 787470	56.90 SERVICE NOVEMBRE 2016
<b>IMPRESSIONS MULTI-IMAGES</b>	<b>342.62</b>
222000650 PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	342.62 UNIFORMES POMPIERS
<b>IMPRIMERIE STE-CROIX INC.</b>	<b>143.96</b>
259001499 POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	71.98 AFFICHES C/FAMILLES
259001499 POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	71.98 AFFICHES C/FAMILLES
<b>INNOTEX INC.</b>	<b>11.44</b>
222000650 PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	11.44 INSPECTION PANTALON
<b>JAVEL BOIS-FRANCS 2743-2855 QUÉBEC INC.</b>	<b>464.95</b>
241300635 PROD. CHIMIQUES-RESEAU AQUEDUC	464.95 HYPOCHLORITE
<b>LABORATOIRE DE CANALISATIONS</b>	<b>4 576.26</b>
2.304E+09 RÉFECTION RUE DU BATEAU	4 277.32 INSPECTION TÉLÉVISÉE
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	298.94 RECHERCHE FUITE FACE 6473 PRINCIPALE
<b>LABORATOIRES ENVIRONEX</b>	<b>291.86</b>
241200411 ANALYSE DE L'EAU	158.03 ANALYSE D'EAU
241400411 ANALYSE DES EAUX USÉES	133.83 ANALYSE D'EAU
<b>LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.</b>	<b>1 997.09</b>
222000516 LOC. EQUIP. INCENDIE	1 241.73 LOCATION CAMION (FEU 53 PETIT-VILLAGE)
2.308E+09 SENTIER POLYVALENT	218.45 AMÉNAGEMENT DU SENTIER POLYVALENT
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	536.91 LOCATION CAMION (RÉPARER PONCEAU)
<b>LES ENTREPRISES LEVISIENNES IN</b>	<b>6 223.14</b>
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	6 223.14 RÉPARATION EMPLACEMENTS (3) BRIS D'AQUEDUC
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>	<b>4 539.92</b>
2.308E+09 SENTIER POLYVALENT	459.90 AMÉNAGEMENT SENTIER POLYVALENT
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 852.95 AMÉNAGEMENT SENTIER POLYVALENT
2.304E+09 RÉFECTION RUE DES CHUTES	1 724.63 DÉPLACER CABANON POUR TRAVAUX
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	502.44 RÉPARATION DES RUES (ASPHALTE)
<b>LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.</b>	<b>530.92</b>
270190522 ENTR. PISTES DE SKI FOND	530.92 SCIE À CHAÎNE & CHAÎNE
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>	<b>116.24</b>
270230670 ACHATS DE VOLUMES	55.44 ACHATS VOLUMES
270230670 ACHATS DE VOLUMES	31.45 ACHATS VOLUMES
270230670 ACHATS DE VOLUMES	29.35 ACHATS VOLUMES

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016

<b>MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.-SEAO</b>	<b>3.74</b>
222000349 PUBL.,INF.,JOURNAUX- INCENDIE	3.74 PUBLICATIONS SEAO CAMION INCENDIE
<b>MILOT, STEPHANE</b>	<b>315.26</b>
232000310 FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	315.26 FRAIS DE DÉPLACEMENT OCTOBRE 2016 ET NOVEMBRE 2016 & LUMIÈRES DE NOËL
<b>MUNICIPALITE DE LOTBINIERE</b>	<b>631.60</b>
222000442 SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	631.60 ENTRAIDE INCENDIE AU 6930 MARIE-VICTORIN
<b>MUNICIPALITÉ SAINT-APOLLINAIRE</b>	<b>6 300.00</b>
223000454 SERVICES DE FORMATION	6 300.00 FORMATION DÉSINCARCÉRATION (6 POMPIERS)
<b>MUNICIPALITE ST-EDOUARD</b>	<b>1 404.68</b>
222000442 SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	1 404.68 ENTRAIDE INCENDIE AU 53 PETIT-VILLAGE
<b>NORA BYRNE</b>	<b>712.50</b>
270195447 SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	712.50 COURS YOGA RETRAITÉS
<b>PG SOLUTIONS INC.</b>	<b>454.15</b>
213000454 FORMATION & PERFECTION - ADM	454.15 SÉMINAIRE PG (AMÉLIE HUOT)
<b>PHARMACIE STE-CROIX INC.</b>	<b>5.58</b>
241200635 USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	5.58 EAU
<b>PITNEYWORKS</b>	<b>1 264.73</b>
213000321 TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	1 264.73 RECHARGE TIMBRES
<b>PREMIER TECH AQUA</b>	<b>267.32</b>
261000419 SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	267.32 ENTRETIEN INSTALLATION SEPTIQUE (6953 POINTE- PLATON) PAYÉ PAR CONTRIBUTABLE
<b>PREVIMED INC.</b>	<b>51.00</b>
223100675 MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	51.00 REMPLISSAGE OXYGÈNE
<b>QUÉBEC MULTIPLANTS</b>	<b>249.62</b>
2.308E+09 SENTIER POLYVALENT	249.62 AMÉNAGEMENT DU SENTIER POLYVALENT
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>	<b>1 626.63</b>
235500649 PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	6.88 ISOLANT
270120526 ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	21.80 CRÉPINE
270120526 ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	251.04 FLUORESCENTS & CROCHET
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 055.47 ASPHALTE
270120641 BIENS NON DURABLE - C./COMM	16.05 FIL D'ACIER
270120526 ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	10.77 MOUSQUETONS, PITONS & PEINTURE
270120641 BIENS NON DURABLE - C./COMM	8.21 ATTACHES CÂBLES
232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	8.60 PILE
232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	243.92 BOTTES DE TRAVAIL & GANTS
270135526 MACH, OUTILL, EQU. PATIN. EXT.	3.89 CORDE NYLON
<b>RAY-CAR</b>	<b>617.35</b>
2.308E+09 SENTIER POLYVALENT	251.30 AMÉNAGEMENT SENTIER POLYVALENT
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	366.05 PIERRE CONCASSÉE (RÉSERVE & ROUTE DEMERS)
<b>REAL HUOT INC.</b>	<b>1 436.67</b>
222000522 ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	385.17 VOLANT POUR PRISE D'EAU
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	316.18 MANCHON (BRIS D'AQUEDUC COIN RUES LAURIER & PRINCIPALE)
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	471.40 MANCHON (BRIS D'AQUEDUC COIN RUES LAURIER & PRINCIPALE)
232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	97.73 BOÎTE DE SERVICE
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	78.31 PIÈCES DE RECHANGE (UNION & MANCHONS)
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	87.88 PIÈCES DE RECHANGE (UNIONS)
<b>RESTO-BAR LE CUBE</b>	<b>123.53</b>
211000310 DEPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	28.75 BUFFET BUDGET
222000310 DEPLACEMENT & REPRE.- INCENDIE	94.78 REPAS (FEU 53 PETIT-VILLAGE)
<b>RICHER BOULET</b>	<b>63.83</b>
2.308E+09 SENTIER POLYVALENT	63.83 AMÉNAGEMENT SENTIER POLYVALENT
<b>ROUTHIER PHILIP-ANDRE, MICHAUD</b>	<b>593.52</b>
5.513E+09 COMPTES A PAYER	593.52 REMBOURS. DE TAXES PAYÉES EN TROP
<b>SANI-JOHN INC.</b>	<b>287.43</b>
270151526 MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	287.43 LOCATION TOILETTES PARC DÉTENTE
<b>SERVICE D'INCENDIE EN COMMUN</b>	<b>859.59</b>
222000442 SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	859.59 ENTRAIDE (FEU 53 PETIT-VILLAGE)
<b>SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.</b>	<b>23.96</b>
211000310 DEPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	8.49 BUFFET BUDGET
241200635 USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	3.49 PRODUIT POUR ENLEVER PERMANGANATE
211000310 DEPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	11.98 BUFFET BUDGET
<b>TEST TECH INC.</b>	<b>4 493.20</b>
222001521 ENTR.& REP. - BORNE FONTAINE	-120.72 CRÉDIT ENTRETIEN BORNES D' INCENDIE
222001521 ENTR.& REP. - BORNE FONTAINE	2 776.83 ENTRETIEN BORNES D' INCENDIE
222001521 ENTR.& REP. - BORNE FONTAINE	1 837.09 ENTRETIEN BORNES D' INCENDIE
<b>TRANSPORT ADAPTE 'LOBICAR'</b>	<b>53 497.00</b>
541120000 BANQUE- COMPTE GENERAL 2-20	53 497.00 SUBVENTION 2016 4e VERS.
<b>TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES</b>	<b>98.88</b>
213000322 FRAIS DE MESSAGERIES	12.65 FRAIS TRANSPORT
213000527 ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	86.23 AGRAFES
<b>TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY</b>	<b>20 554.78</b>
261000412 SERV. JURIDIQUE URBANISME	2 224.16 HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412 SERV. JURIDIQUE URBANISME	16 960.12 HON. PROF. DOSSIER URBANISME
219000412 SERV. JURIDIQUE AUTRES	1 370.50 ENTENTE SERVICE PREMIÈRE LIGNE
<b>VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.</b>	<b>1 548.46</b>
241200635 USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	1 548.46 REACTIFS POUR ANALYSES

Paiement : 158 906.99

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 12-2016

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016

### RECETTES ET DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 30 novembre 2016 pour la municipalité de Sainte-Croix est remise à chacun des membres du conseil.

265-2016

### MANDAT DES CONSEILLERS

Monsieur Jacques Gauthier présente à chacun des élus les mandats dont ils auront la responsabilité, à savoir :

<i>Secteurs</i>	<i>Noms</i>	<i>R = Responsable</i> <i>A = Adjoint</i>
Agriculture et cours d'eau	Michel Cameron Catherine Marquis	<b>R</b> <b>A</b>
Hygiène du milieu	Guy Boucher Jacques Gauthier	<b>R</b> <b>A</b>
Embellissement	Gratien Tardif Catherine Marquis	<b>R</b> <b>A</b>
Services incendie, sécurité publique et premiers répondants	Guy Boucher Michel Cameron	<b>R</b> <b>A</b>
Office municipal d'habitation	Guy Boucher Jacques Gauthier	<b>R</b> <b>A</b>
Patrimoine culturel et naturel	Jean-Pierre Ducruc Gratien Tardif	<b>R</b> <b>A</b>
Politique Familles-MADA	Gratien Tardif Jacques Gauthier	<b>R</b> <b>A</b>
Relations de travail	Michel Routhier Michel Cameron	<b>R</b> <b>A</b>
Centre culturel et sportif (Aréna)	Gratien Tardif Jean-Pierre Ducruc	<b>R</b> <b>A</b>
Plein air et loisirs	Jean-Pierre Ducruc Gratien Tardif	<b>R</b> <b>A</b>
Service de transport adapté et collectif de Lotbinière	Michel Routhier Gratien Tardif	<b>R</b> <b>A</b>
Voirie	Michel Routhier Michel Cameron	<b>R (secteur urbain)</b> <b>R (secteur rural)</b>
Entreprendre Ici Lotbinière	Michel Routhier Jacques Gauthier	<b>R</b> <b>A</b>
SADC et Office de tourisme de Lotbinière	Jean-Pierre Ducruc	<b>R</b>
Planification Stratégique et développement résidentiel et commercial	Jean-Pierre Ducruc Michel Routhier	<b>R</b> <b>A</b>

\* Le maire d'office peut participer à tous ces mandats.

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter les mandats tels que présentés.

La présente résolution abroge la résolution numéro 269-2015 et toute résolution antérieure de même nature.

### AVIS DE MOTION

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 559-2016 (TAXES DE SERVICES 2017)

Avis de motion est donné par Gratien Tardif, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 559-2016 relativement aux tarifs d'aqueduc, d'égout et de protection incendie pour l'exercice financier 2017, en remplacement du règlement numéro 544-2015 originaire du règlement numéro 10-1966.

Demande de dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.



## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016**

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 560-2016 (TAXES FONCIÈRES 2017)**

Avis de motion est donné par Gratien Tardif, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 560-2016 concernant l'imposition des taxes municipales et la compensation pour le service de cueillette des ordures ménagères et d'enfouissement sanitaire ainsi que le service de vidange des fosses septiques pour l'exercice financier 2017.

Demande de dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

### **RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 353-2005, 372-2006, 445-2010 ET 547-2016**

266-2016

#### **ACCEPTATION DE L'OFFRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc**

**APPUYÉ PAR : Michel Cameron**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt par billets en date du 13 décembre 2016 au montant de 1 431 400 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 353-2005, 372-2006, 445-2010 et 547-2016. Ce billet est émis au prix de 100,00 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

100 400 \$	2,26000 %	13 décembre 2017
102 800 \$	2,26000 %	13 décembre 2018
105 300 \$	2,26000 %	13 décembre 2019
107 800 \$	2,26000 %	13 décembre 2020
1 015 100 \$	2,26000 %	13 décembre 2021

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

267-2016

#### **MODALITÉS DE L'EMPRUNT**

**ATTENDU QUE**, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la municipalité de Sainte-Croix souhaite emprunter par billet un montant total de 1 431 400 \$ :

- Règlement numéro 353-2005 pour un montant de 450 400 \$ (développement rue Desrochers)
- Règlement numéro 372-2006 pour un montant de 32 400 \$ (travaux de bordures et pavage aux rues Marcel-Faucher, Bouffard, Roméo-Marion et aux honoraires professionnels y étant reliés)
- Règlement numéro 445-2010 pour un montant de 325 700 \$ (réfection de voirie à la route Pointe-Platon ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés)
- Règlement numéro 547-2016 pour un montant de 622 900 \$ (réfection de voirie à la rue des Chutes et de ses infrastructures ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés)

**ATTENDU QU'**à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc**

**APPUYÉ PAR : Michel Cameron**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016

**QU'**un emprunt par billet au montant de 1 431 400 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 353-2005, 372-2006, 445-2010 et 547-2016 soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière;

**QUE** les billets soient datés du 13 décembre 2016;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

**QUE** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017 -	100 400 \$
2018 -	102 800 \$
2019 -	105 300 \$
2020 -	107 800 \$
2021 -	110 400 \$ (à payer en 2021)
2021 -	904 700 \$ (à renouveler)

**QUE** pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Sainte-Croix émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 13 décembre 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 353-2005, 445-2010 et 547-2016, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

### CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

268-2016

#### COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

#### CENTRE CULTUREL

#### SALAIRES DE NOVEMBRE 2016

SALAIRES BRUTS DU 23 OCTOBRE 2016 AU 26 NOVEMBRE 2016	DIRECTEUR DES LOISIRS	4 956.86
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	15 865.13
	AVANTAGES SOCIAUX	3 647.98
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>24 469.97</b>

#### INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE NOVEMBRE 2016

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>24 469.97</b>

#### COMPTES PAYÉS DE NOVEMBRE 2016 – RATIFICATION

<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>217.83</b>	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	217.83	REMISE OCTOBRE 2016
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>11 187.67</b>	
270181681 ELECTRICITE - GLACE 846563	7 839.98	SERVICE SEPTEMBRE 2016
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	3 347.69	SERVICE OCTOBRE 2016
<b>INTERFAS EN FIDUCIE</b>	<b>3 606.29</b>	
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 719.66	POLICE NO 48842 OCTOBRE 2016
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 886.63	POLICE NO 48842 NOVEMBRE 2016
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>	<b>4 372.65</b>	
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	270.00	REMISE OCTOBRE 2016
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	1 503.50	REMISE OCTOBRE 2016
5513850000 R.R.Q. A PAYER	1 612.50	REMISE OCTOBRE 2016
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	477.49	REMISE OCTOBRE 2016
5513820000 RQAP A PAYER	222.67	REMISE OCTOBRE 2016
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	286.49	REMISE OCTOBRE 2016

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016

<b>QUINCAILLERIE HAMEL &amp; FILS INC</b>		<b>127.78</b>	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	48.66	PILE, VIS, ACÉTONE & RIVET
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	79.12	PIÈCES & ACCESSOIRES
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>		<b>1 982.29</b>	
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	290.00	REMISE OCTOBRE 2016
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 074.54	REMISE OCTOBRE 2016
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	617.75	REMISE OCTOBRE 2016
<b>SHAW DIRECT</b>		<b>52.88</b>	
270125339	CABLODISTRIBUTEUR - SHAWDIRECT	52.88	SERVICE NOVEMBRE 2016
<b>TELUS COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>349.93</b>	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	349.93	SERVICE NOVEMBRE 2016
<b>TELUS MOBILITÉ</b>		<b>81.67</b>	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE NOVEMBRE 2016
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	23.65	SERVICE NOVEMBRE 2016

**Paiement : 21 978.99**

## COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2016

<b>AIGUISAGE ROUSSEAU</b>		<b>446.10</b>	
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	117.27	LAMES SURFACEUSE (3)
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	328.83	LAME SURFACEUSE NEUVE
<b>ALEX COULOMBE LTEE</b>		<b>567.34</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	567.34	ACHATS RESTAURANT
<b>ASS. QUÉBÉCOISE DES ARÉNAS ET DES</b>		<b>270.19</b>	
270125494	ASSOCIATIONS & ABONNEMENTS	270.19	COTISATION 2017
<b>BRASSERIE MOLSON O'KEEFE</b>		<b>6 874.38</b>	
270181610	ACHATS - BAR	4 359.36	ACHATS BAR
270181610	ACHATS - BAR	2 515.02	ACHATS BAR
<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>63.23</b>	
270148670	PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	63.23	CARTOUCHE D'ENCRE
<b>CANNON HYGIÈNE CANADA LIMITÉE</b>		<b>97.33</b>	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	97.33	SERVICE DÉCEMBRE 2016
<b>CLAUDE GARNEAU</b>		<b>217.90</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	126.10	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	91.80	ACHATS RESTAURANT
<b>ENTREPRISE G.A. TURGEON &amp; FILS</b>		<b>471.40</b>	
270160526	ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	471.40	FILET DE SPORT
<b>FROMAGERIE BERGERON</b>		<b>376.74</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	107.64	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	107.64	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	161.46	ACHATS RESTAURANT
<b>GÉRALD PLAMONDON</b>		<b>376.15</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	6.66	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270165516	LOCATION D'EQUIPEMENTS- ARENA	107.09	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	66.05	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270131527	ACHATS/ENT.ÉQUIP. INFORMATIQUE	57.45	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	10.35	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270181610	ACHATS - BAR	105.70	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270160526	ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	22.85	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
<b>GFS QUÉBEC INC.</b>		<b>1 286.22</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	496.12	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	345.07	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	445.03	ACHATS RESTAURANT
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>528.17</b>	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	528.17	RÉPARER LUMIÈRE PATINOIRE
<b>GROUPE J.L. LECLERC INC.</b>		<b>376.89</b>	
270160526	ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	376.89	BARRES ALUMINIUM POUR FILET PROTECTEUR
<b>IMPÉRIAL SNACKING &amp; ÉQUIPEMENT</b>		<b>379.24</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	379.24	ACHATS RESTAURANT
<b>JOSIANNE TARDIF</b>		<b>23.40</b>	
270125310	FRAIS DÉPLACEMENT & REPRÉSENTA	11.70	FRAIS DE DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2016
270125310	FRAIS DÉPLACEMENT & REPRÉSENTA	11.70	FRAIS DE DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2016
<b>LAROCHE, GUY</b>		<b>175.87</b>	
270181650	VETEMENTS, CHAUSSURES & ACC.	175.87	BOTTES DE TRAVAIL
<b>LES DISTRIBUTRICES ARNAULT</b>		<b>276.30</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	276.30	ACHATS RESTAURANT
<b>LES EMBALLAGES L. BOUCHER INC.</b>		<b>695.06</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	695.06	ACHATS RESTAURANT
<b>LOCATION DISCAM INC.</b>		<b>217.96</b>	
270165516	LOCATION D'EQUIPEMENTS- ARENA	217.96	LOCATION CAMION
<b>M.G. SERVICE ENR.</b>		<b>3 933.10</b>	
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	3 933.10	ENTRETIEN SURFACEUSE
<b>MB DISTRIBUTRICES ENR</b>		<b>2 270.75</b>	
270165526	ENTR.&REP.-EQUIPEMENT (RESTAU)	2 270.75	ACHAT MACHINE DISTRIBUTRICE

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016

<b>MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX</b>		<b>272.23</b>	
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	272.23	ORDURES OCTOBRE 2016
<b>PLAMONDON GERALD</b>		<b>780.24</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	486.49	ACHATS RESTAURANT
270125310	FRAIS DÉPLACEMENT & REPRÉSENTA	293.75	FRAIS DE DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2016
<b>PRODUITS CAPITAL INC.</b>		<b>813.51</b>	
270180660	PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	813.51	PRODUITS NETTOYANTS
<b>ROBERT BOILEAU INC.</b>		<b>3 046.41</b>	
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	2 677.48	LOCATION SURFACEUSE NOVEMBRE 2016
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	368.93	COUTEAUX (4)
<b>S.P.A.M. INFORMATIQUE</b>		<b>17.25</b>	
270131527	ACHATS/ENT.ÉQUIP. INFORMATIQUE	17.25	ENTRETIEN IMPRIMANTE
<b>STE-CROIX SPORTS INC.</b>		<b>34.48</b>	
270160526	ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	34.48	FIL À PÊCHE
<b>SUPERMARCHE STE-CROIX INC.</b>		<b>184.91</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	6.50	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	31.63	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	116.99	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	10.55	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	19.24	ACHATS RESTAURANT

Paielement : 25 072.75

### RECETTES ET DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 30 novembre 2016 pour le Centre culturel et sportif de Lotbinière inc. est remise à chacun des membres du conseil.

### PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2017

269-2016

#### DEMANDE D'ADHÉSION

**ATTENDU** le programme Emplois d'été Canada 2017 du gouvernement du Canada;

**ATTENDU QU'**il est requis d'engager un étudiant pour la saison estivale 2017;

**ATTENDU QUE** le coût budgétaire estimé est de 4 200,00 \$ lequel serait résorbé à raison d'une participation de 100 % du taux du salaire minimum en vigueur lors du programme;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement que le Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. s'inscrive au programme Emplois d'été Canada 2017 du gouvernement aux fins d'obtenir une aide financière à l'engagement de l'étudiant.

**QUE** France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à signer la demande d'adhésion.

### AMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-GUY-FOURNIER

#### AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE PAVÉE POUR PATIN À ROUES ALIGNÉES

270-2016

#### HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 5 (PROMARK - TELECON INC.)

**ATTENDU** la résolution numéro 218-2016;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à Promark-Telecon inc., la somme de 586,37 \$ pour les travaux d'aménagement d'une piste de patin à roues alignées, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro INV001890 datée du 01 novembre 2016.

271-2016

#### HONORAIRES PROFESSIONNEL N° 6 (EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.)

**ATTENDU** la résolution numéro 218-2016;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à Excavation Réjean Lemay inc., la somme de 5 342,31 \$ pour les travaux

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016**

d'aménagement d'une piste de patin à roues alignées, telles que plus amplement détaillées aux factures numéros 6291 et 6294 datées du 07 et 08 novembre 2016.

272-2016                    **HONORAIRES PROFESSIONNEL N° 7 (BÉTON LAURIER INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 218-2016;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à Béton Laurier inc., la somme de 3 219,30 \$ pour les travaux d'aménagement d'une piste de patin à roues alignées, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 49644 datée du 09 novembre 2016.

273-2016                    **HONORAIRES PROFESSIONNEL N° 8 (CONSTRUCTION B.M.L.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 218-2016;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à Construction B.M.L. la somme de 22 241,66 \$ pour les travaux d'aménagement d'une piste de patin à roues alignées, telle que plus amplement détaillée aux factures numéros 28-0229-15949A et 28-0229-16086 datées du 16 octobre et 13 novembre 2016.

274-2016                    **HONORAIRES PROFESSIONNEL N° 9 (LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 218-2016;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à Les Entreprises J.F. Blanchet inc., la somme de 3 727,38 \$ pour les travaux d'aménagement d'une piste de patin à roues alignées, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1038 datée du 15 novembre 2016.

275-2016                    **HONORAIRES PROFESSIONNEL N° 10 (DIANE D. CROTEAU)**

**ATTENDU** la résolution numéro 218-2016;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à Diane D. Croteau la somme de 394,66 \$ pour les travaux d'aménagement d'une piste de patin à roues alignées, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 2016-26 datée du 15 novembre 2016.

276-2016                    **HONORAIRES PROFESSIONNEL N° 11 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 218-2016;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à Les Excavations Ste-Croix inc. la somme de 10 622,08 \$ pour les travaux d'aménagement d'une piste de patin à roues alignées, telle que plus amplement détaillée aux factures numéros 007401 et 007406 datées du 16 novembre et 22 novembre 2016.

277-2016                    **HONORAIRES PROFESSIONNEL N° 12 (TRS ROMAIN DUVAL INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 218-2016;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à TRS Romain Duval inc. la somme de 1 600,57 \$ pour les travaux d'aménagement d'une piste de patin à roues alignées, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 494564 datée du 10 novembre 2016.

278-2016                    **HONORAIRES PROFESSIONNEL N° 13 (QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.)**

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016**

**ATTENDU** la résolution numéro 218-2016;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à Quincaillerie Maurice Hamel & Fils inc. la somme de 55,05 \$ pour les travaux d'aménagement d'une piste de patin à roues alignées, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 0577595 datée du 02 novembre 2016.

---

Monsieur Michel Cameron se retire de la table des délibérations du conseil à 20 : 01 heures en raison d'intérêts au prochain sujet (parenté).

---

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

279-2016

#### **CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE STE-CROIX**

**ATTENDU** notre Politique de soutien aux organismes culturels et sportifs de Sainte-Croix;

**ATTEND QU'**une subvention équivalant à 20 % du coût annuel global des inscriptions (incluant les cartes de membre pour le patinage artistique libre) des jeunes patineur(ses) de 16 ans et moins résidants(es) de Sainte-Croix est accordée dans ladite politique;

**ATTENDU QUE** le montant global des inscriptions annuelles pour la saison 2016/2017 s'élève à 6 575,00 \$ pour 20 jeunes de Sainte-Croix;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de verser au « Club de patinage artistique Ste-Croix » la somme de 1 315,00 \$, soit 20 % du montant global pour les inscriptions annuelles 2016/2017.

---

Monsieur Michel Cameron revient à la table des délibérations du conseil à 20 : 02 heures.

---

### **SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX**

#### **FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES**

280-2016

#### **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL - MODIFICATION**

**ATTENDU** la résolution numéro 222-2016;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal juge nécessaire de modifier le nombre de pompiers au Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel à 2 pompiers pour le programme Pompier I et à 0 pompier pour le programme Pompier II;

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit transmettre sa demande modifiée au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Lotbinière en conformité avec l'article 6 du Programme;

**Il** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la modification audit programme.

### **VOIRIE**

#### **RÉFECTION RUE DES CHUTES**

281-2016

#### **DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 3 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 192-2016;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à Les Excavations Ste-Croix inc., la somme de 105 400,54 \$ relativement aux travaux de réfection à la rue des Chutes selon la recommandation de Pluritec ltée datée du 29 novembre 2016.

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016**

282-2016

**ÉTAT DU COÛT NET PROVISOIRE DES TRAVAUX ET FINANCEMENT**

**Dépenses :**

- Nettoyage des conduites d'égouts (Distnet inc.)	3 455,63 \$
- Inspection télévisée conduites pluviales et sanitaires (H2O Enviro inc.)	1 915,06 \$
- Description technique servitude aqueduc et égout (Mathieu Beurivage, arpenteur-géomètre)	574,88 \$
- Servitude (Me Marylène Demers, notaire)	837,85 \$
- Étude géotechnique et contrôle qualitatif des matériaux (LVM, division d'EnGlobe Corp.)	11 234,90 \$
- Contrat (Les Excavations Ste-Croix inc.)	618 755,65 \$
- Honoraires professionnels (Pluritec ltée)	41 376,62 \$
- Publication SEA0 (Média Transcontinental S.E.N.C.)	82,24 \$
- Frais de transport (Fédération québécoise des municipalités)	11,31 \$

**Estimation :**

- Servitude (Mathieu Beurivage, arpenteur-géomètre)	2 000,00 \$
- Contrat (Me Marylène Demers, notaire)	2 000,00 \$

**Sous-total :** **682 244,14 \$**

(-) Retour de taxes (TPS)	-29 662,67 \$
(-) Retour de taxes (TVQ)	-29 588,69 \$

**Coût net du projet :**

**622 992,78 \$**

(-) Fonds activités financières 2016	92,78 \$
--------------------------------------	----------

**Financement permanent requis :**

**622 900,00 \$**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement de 622 900,00 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 547-2016.

**RÉFECTION RUE DU BATEAU**

283-2016

**HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (GROUPE GÉNIARP INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 227-2016;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à Groupe GéniArp inc., la somme de 1 954,58 \$, concernant les relevés topographiques relativement au projet de réfection de la rue du Bateau, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 10765 datée 31 octobre 2016.

284-2016

**SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS**

**ATTENDU** les cinq soumissions reçues relativement au projet « Appel d'offres de services professionnels pour la réalisation des plans et devis pour la réfection de la rue du Bateau »;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de sélection à retenir la firme ayant le meilleur pointage conformément à leur mandat et en vertu de la loi;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016

	Prix	Pointage
▪ Les Services exp inc.	64 046,82 \$	19.40
▪ Groupe Conseil CHG s.e.n.c.	68 306,65 \$	17.56
▪ EMS Infrastructure inc.	81 752,97 \$	15.78
▪ CIMA + s.e.n.c	85 541,40 \$	14.20
▪ Assaini-Conseil S.D.inc.	Offre non qualifiée	

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de mandater la firme « Les Services exp inc. » à procéder à la réalisation des plans et devis pour la réfection de la rue du Bateau pour le prix de 64 046,82 \$ incluant toutes taxes, le tout sujet à l'application des prix unitaires.

### HYGIÈNE DU MILIEU

#### PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2014-2018 (TECQ)

#### 285-2016 DEMANDE DE CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE (MODIFICATION RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 239-2015)

**ATTENDU** la résolution numéro 239-2015 concernant le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ);

**ATTENDU QUE** la municipalité s'est engagée à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la résolution numéro 239-2015;

**ATTENDU** l'échéancier des travaux envisagés;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter ladite modification à la programmation des travaux proposés dans la résolution numéro 239-2015.

### AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

#### COMITÉ DE DÉMOLITION

#### 286-2016 NOMINATION DES MEMBRES

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité pour l'année 2017, à savoir :

- M. Jacques Gauthier, maire
- M. Michel Cameron, conseiller
- M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller

#### DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

#### 287-2016 DOSSIER M. BRUNO BOUFFARD, LOT 3 591 350 - MODIFICATION

**ATTENDU** la résolution numéro 234-2016;

**CONDIDÉRANT** la lettre reçue de la Commission de protection du territoire agricole du Québec datée du 24 octobre dernier nous informant que certaines informations sont manquantes pour leur permettre de poursuivre le traitement du dossier de M. Bruno Bouffard, lot 3 591 350;

**ATTENDU QUE** la section 12 du formulaire doit être complétée afin d'y inscrire les informations manquantes;



## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016**

**ATTENDU QUE** la demande de M. Bruno Bouffard consiste à lotir un lot à même le lot 3 591 350 pour l'utiliser à des fins autre qu'agricole et que la municipalité dispose d'espaces appropriés disponibles ailleurs sur le territoire de la municipalité locale et hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire la demande;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de confirmer l'ajout des informations essentielles pour le suivi du traitement du dossier de M. Bruno Bouffard auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

### **RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 557A-2016 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N<sup>o</sup> 389-2007 (AGRANDIR LA ZONE 20-H À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE 02-REC)**

### **DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA TENUE DU REGISTRE CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LERM)**

Dépôt du certificat par la directrice générale et secrétaire-trésorière.  
Tenue du registre : le 15 novembre 2016 de 9 : 00 à 19 : 00 heures.  
Signatures au registre : 06

## **LOISIRS ET CULTURE**

### **COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC**

288-2016

### **RAPPORT FINAL DU COMITÉ**

Dépôt par le comité organisateur du rapport final des activités de la Fête nationale du Québec pour la journée du 24 juin 2016.

#### COMITÉ ORGANISATEUR

Recettes :	5 755,15 \$
Dépenses :	12 029,29 \$
Déficit :	6 274,14 \$

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter le rapport final tel que présenté et le déficit réel de 6 274,14 \$ du comité organisateur.

**QUE** le déficit réel au montant de 6 345,54 \$ additionné des frais administratifs globaux de 71,40 \$ soit déduit aux avances de fonds cumulés au montant de 7 188,79 \$.

**QUE** les avances de fonds cumulés nettes au montant total de 843,25 \$ servent de fonds de roulement pour les fins spécifiques d'une éventuelle activité en 2017.

**D'**adresser de sincères remerciements et félicitations au comité organisateur ainsi qu'à tous les bénévoles ayant œuvré à cette activité.

## **VARIA**

### **COMITÉ D'EMBELLISSEMENT**

289-2016

### **NOMINATION DES MEMBRES**

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité d'embellissement 2017, à savoir :

- Mme Hélène Jolicoeur, coordonnatrice
- Mme Louise Garneau, secrétaire
- M. Roland Gingras, résidant
- Mme France Mainville, résidante
- Mme Gesa Wehmeyer, résidante

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016**

- Mme Carole Lachance, résidente
- Mme Catherine Marquis, conseillère
- M. Gratien Tardif, conseiller

D'adresser nos sincères remerciements à Mme Christine Roy pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du comité d'embellissement ainsi qu'à tous les membres du comité de l'année 2016.

### **COMITÉ DU CENTRE PLEIN AIR DE SAINTE-CROIX**

290-2016

#### **NOMINATION DES MEMBRES**

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix pour l'année 2017, à savoir :

- M. Raymond Laroche, président
- Mme Imelda Lepage, secrétaire
- M. Paul-Émile Croteau, résident
- M. Guy Laliberté, résident
- M. Réal Laroche, résident
- M. Gratien Tardif, conseiller
- M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller
- Mme Josianne Tardif, directrice adjointe des loisirs

D'adresser de sincères remerciements à tous les membres du comité de l'année 2016 pour le travail accompli au cours de l'année terminée.

### **COMITÉ FAMILLES-MADA DE SAINTE-CROIX**

291-2016

#### **NOMINATION DES MEMBRES**

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir au sein du « Comité Familles - MADA de Sainte-Croix » pour l'année 2017, à savoir :

Madame Gesa Wehmeyer-Laplante, présidente et résidente  
Monsieur Richard Bédard, résident  
Madame Yvette Roy, résidente  
Monsieur Réal Laroche, résident  
Madame Suzanne Deschenes, résidente  
Monsieur Gratien Tardif, conseiller  
Monsieur Jacques Gauthier, maire

D'adresser de sincères remerciements à tous les membres du comité de l'année 2016 pour le travail accompli au cours de l'année terminée.

### **TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DE LOTBINIÈRE**

292-2016

#### **RENOUVELLEMENT DE MANDAT**

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire;

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix accepte d'être nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Lotbinière;

**QUE** le service de transport adapté et collectif de Lotbinière, soit délégué pour administrer le service et de renouveler l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016**

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix accepte de payer sa quote-part pour l'année 2017, laquelle est fixée au prorata de la population qui est présentement de 2 449 habitants à raison de 2,25 \$ par habitant, pour un total de 5 510,25 \$.

293-2016

### **NOMINATION AU COMITÉ D'ADMISSION**

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité d'admission du transport adapté et collectif de Lotbinière, à savoir :

- Michel Lemay, officier délégué à l'admission pour l'organisme mandataire;
- Michel Routhier, premier substitut et conseiller municipal;
- Gratien Tardif, deuxième substitut et conseiller municipal.

La présente nomination de Michel Lemay est d'une durée de 2 ans se terminant le 31 décembre 2018. Les présentes nominations de Michel Routhier et Gratien Tardif sont valides jusqu'au 14 novembre 2017 tenant compte des élections municipales de 2017, lesquelles remplacent celles nommées par résolution numéro 314-2014.

### **OFFICE D'HABITATION DU QUÉBEC**

294-2016

### **NOMINATION AU COMITÉ DE TRANSITION ET CONCERTATION (CTC)**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Croix participe au taux de 10 % des frais de l'Office Municipal d'Habitation;

**CONSIDÉRANT QUE** par la loi 83 qui oblige les regroupements d'Office, il est spécifié qu'un élu doit représenter son territoire;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité de transition et concertation (CTC) est à se former pour préparer une proposition de regroupement des Offices d'Habitation (OH) pour le territoire de la MRC de Lotbinière;

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement que M. Jacques Gauthier, maire, soit délégué par la Municipalité de Sainte-Croix pour représenter notre territoire à titre d'élu municipal.

### **FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE**

295-2016

### **DEMANDE D'APPUI**

**ATTENDU QUE** le site et la Maison de Pointe-Platon du Domaine Joly-De Lotbinière ont été classés Bien et immeuble patrimoniaux du Québec en 1999 et Lieu historique national du Canada en 2003 et qu'ainsi, les gouvernements du Québec et du Canada reconnaissent leur grande valeur patrimoniale au niveau national ainsi que l'importance de leur conservation et de la mise en valeur de leurs richesses;

**ATTENDU QUE** depuis 1998, la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière, organisme de bienfaisance à but non lucratif, met tout en œuvre, au nom de la collectivité, pour que ce site patrimonial remarquable soit connu et apprécié du public;

**ATTENDU QUE** depuis 1998, la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière met tout en œuvre pour assurer la pérennité de ce site patrimonial remarquable pour le bénéfice de la population actuelle et des générations futures;

**ATTENDU QUE** le Domaine Joly-De Lotbinière est l'acteur majeur du développement culturel et touristique de la MRC de Lotbinière, (433 000 visiteurs en dix-neuf ans ont laissé dans le milieu plus de 18,5 millions de dollars en retombées économiques directes et indirectes);

**ATTENDU QUE** le Domaine Joly-De-Lotbinière occupe le premier rang comme site culturel privé quant au nombre de ses visiteurs pour la région de la Chaudière-Appalaches;

**ATTENDU QUE** le Domaine Joly-De-Lotbinière est un acteur important du développement touristique et économique pour les régions de Lotbinière et de la Chaudière-Appalaches;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016

**ATTENDU QUE** la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière désire poursuivre sa mission et assurer la pérennité de ce site patrimonial et naturel d'exception pour le bénéfice de la population actuelle et des générations futures;

**ATTENDU QU'**il est essentiel pour la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière d'obtenir des appuis solides et d'établir des partenariats forts et significatifs;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Croix reconnaît l'importance et le rôle de leader que joue le Domaine Joly-De Lotbinière au sein du monde culturel et touristique au niveau local, régional, provincial et national et que, par le fait même, nous demandons au gouvernement du Québec que la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière reçoive les aides financières nécessaires pour assurer la pérennité de ce joyau du patrimoine.

### FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

296-2016

#### DEMANDE D'APPUI – SOMME PAYABLE PAR LES MUNICIPALITÉS POUR LES SERVICES POLICIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

**CONSIDÉRANT** que plus de 1 040 municipalités québécoises ont recours aux services policiers de la Sûreté du Québec;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités assument 53 % de la facture globale du coût de la desserte policière de la Sûreté du Québec;

**CONSIDÉRANT** que les ententes de services entre la Sûreté du Québec et les MRC sont d'une durée minimale de 10 ans;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités n'ont actuellement aucun levier afin d'assurer un contrôle des coûts pour les services de la Sûreté du Québec;

**CONSIDÉRANT** que la prévisibilité des coûts est essentielle afin d'assurer une saine gestion des deniers publics;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de révision sur le modèle d'entente travaille depuis plus d'une année à l'élaboration de la nouvelle entente-cadre, du guide d'accompagnement et du modèle de répartition des effectifs policiers;

**CONSIDÉRANT** que les travaux de rédaction de la nouvelle entente-cadre, du guide d'accompagnement et du modèle de répartition des effectifs policiers tirent à leur fin, et que le résultat final a été approuvé par les membres du Comité de révision;

**CONSIDÉRANT** que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) doivent entériner ces modèles;

**CONSIDÉRANT** que la FQM a formulé par écrit au Comité de révision, son souhait qu'un chantier soit entamé sur la somme payable par les municipalités, pour les services de la Sûreté du Québec;

**CONSIDÉRANT** que la FQM a indiqué que la révision du *Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec* est une condition *sine qua non* à l'approbation des nouveaux modèles d'entente et de répartition des effectifs;

**CONSIDÉRANT** que la FQM a demandé, dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 110, *Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal*, que le gouvernement du Québec limite à l'inflation, la croissance de la facture des municipalités pour les services de la Sûreté du Québec;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement :

**DE DEMANDER** au ministère de la Sécurité publique de réviser, en collaboration avec la FQM, le Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016**

**DE DEMANDER** que cette révision ait pour objectif la mise en place d'un cran d'arrêt sur la somme payable par les municipalités, afin de plafonner à l'inflation toute hausse de la facturation globale, pour les services policiers de la Sûreté du Québec;

**DE DEMANDER** qu'un cran d'arrêt soit applicable pour la durée totale de l'entente de services entre les MRC et la Sûreté du Québec, soit d'une durée minimale de 10 ans;

**DE DEMANDER** que le conseil d'administration de la FQM n'entérine pas les nouveaux modèles d'entente et de répartition des effectifs policiers de la Sûreté du Québec, tant et aussi longtemps que le *Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec*, ne sera pas révisé en collaboration avec le monde municipal.

297-2016

### **DEMANDE D'APPUI – PROJET DE LOI N<sup>o</sup> 106 CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE 2030 ET MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES**

**CONSIDÉRANT QUE** le 7 juin 2016, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Arcand, rendait public le projet de loi n<sup>o</sup> 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;

**CONSIDÉRANT QUE** les préoccupations les plus souvent soulevées par le milieu municipal, notamment au regard de ses responsabilités en matière d'aménagement du territoire, de sécurité publique et civile, d'environnement et de développement durable portent sur le développement rapide des ressources énergétiques non renouvelables (gaz de schistes, substances minérales, pétrole conventionnel, etc.);

**CONSIDÉRANT QU'**il nous apparaît pertinent d'impliquer activement le milieu municipal pour concilier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques soulevés par les activités, ce qui n'est pas le cas du projet de loi sur les hydrocarbures;

**CONSIDÉRANT QUE** la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a présenté son mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 17 août dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** les recommandations du mémoire de la FQM soulèvent les préoccupations des MRC et des municipalités locales en regard de la protection des pouvoirs des instances municipales en aménagement du territoire, de l'autonomie locale et de la protection de l'environnement et de l'eau;

**CONSIDÉRANT QU'**en réponse aux recommandations formulées par la FQM dans son mémoire, le ministre, M. Pierre Arcand a déposé 80 amendements mineurs au projet de loi n<sup>o</sup> 106 le 29 septembre 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la FQM sans pour autant abolir la préséance du développement des hydrocarbures sur l'aménagement du territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'assemblée générale le 1<sup>er</sup> octobre dernier, les membres ont adopté une résolution afin de mobiliser la FQM sur les amendements à apporter au projet de loi sur les hydrocarbures;

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif et résolu unanimement d'adopter un moratoire de 5 ans sur l'usage des techniques d'extraction des hydrocarbures non conventionnelles, telles que la fracturation hydraulique et la stimulation des puits à l'acide;

**D'ABROGER** l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui donne priorité aux permis miniers, gaziers et pétroliers sur les schémas d'aménagement des MRC de même que sur les règlements de zonage et de lotissement des municipalités;

**D'ACCORDER** le pouvoir à la MRC de désigner des zones, où la protection et la production gazières et pétrolières seraient interdites;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016**

**DE DEMANDER** au gouvernement d'octroyer aux municipalités le pouvoir de déroger aux normes provinciales prévoyant des distances séparatrices entre les installations des sociétés gazières et pétrolières, les sources d'eau potable et les habitations pour imposer des normes plus sévères lorsqu'elles le jugent nécessaire;

**DE TRANSMETTRE** une copie de la présente résolution à M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, à M. Davis Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et à M. Richard Lehoux, président de la FQM.

298-2016

### **DEMANDE D'APPUI – RÉFORME DU PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES (PCTFA)**

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement a décrété par l'adoption du Décret 618-2014, le 26 juin 2014, des modifications au Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations;

**CONSIDÉRANT QU'**en mars 2016, le ministre des Finances a présenté Le plan économique du Québec, par lequel il a annoncé une réforme administrative du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) visant à assurer un traitement fiscal concurrentiel aux exploitants agricoles québécois;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la réforme annoncée, le gouvernement transférera la gestion du programme (PCTFA) à Revenu Québec et qu'il transformera les trois taux d'aide actuels en un seul au motif que cela allégera, de manière significative, la gestion du programme;

**CONSIDÉRANT QU'**à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les terres agricoles exploitées par un producteur enregistré au MAPAQ seront admissibles à une aide financière correspondant à 78 % de la valeur des taxes municipales, ce qui signifie que les producteurs enregistrés ne recevront plus le même taux d'aide financière pour les taxes municipales et ne recevront plus aucune aide pour le paiement des taxes scolaires;

**CONSIDÉRANT QU'**en annonçant cette réforme administrative, le gouvernement compte faire des gains administratifs de l'ordre de 1,5 M\$ par année, gains qui semblent se faire, notamment au détriment des producteurs enregistrés auprès du PCTFA;

**CONSIDÉRANT QU'**il est approprié de réformer le programme, mais que les producteurs agricoles s'objectent à ce que cette réforme leur transfère des coûts supplémentaires, ce qui met en péril la compétitivité et le développement du secteur agricole et l'établissement des jeunes en agriculture;

**CONSIDÉRANT QUE** d'autres solutions sont possibles sans transférer les coûts de cette réforme aux producteurs agricoles;

**CONSIDÉRANT** les représentations faites par les différentes associations de producteurs agricoles et municipales, dont la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec auprès du gouvernement du Québec;

**CONSIDÉRANT** les enjeux importants de la réforme de ce programme;

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de mandater au gouvernement de suspendre sa réforme administrative prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour permettre aux différentes associations de producteurs agricoles concernés et municipales dont la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec, de faire les représentations appropriées sur les impacts réels de cette réforme sur les producteurs agricoles et de leur permettre de négocier les modalités de la réforme annoncée de façon à ce que les économies administratives escomptées ne soient pas assumées par les producteurs agricoles ni par les municipalités et que les producteurs agricoles bénéficient d'une aide favorisant la compétitivité, le développement du secteur agricole et l'établissement des jeunes en agriculture.

### **DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (ART. 357, 358 L.E.R.M.)**

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 DÉCEMBRE 2016**

**DÉPÔT**

Dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

- |                      |                   |
|----------------------|-------------------|
| - Jacques Gauthier   | - Gratien Tardif  |
| - Jean-Pierre Ducruc | - Michel Routhier |
| - Guy Boucher        | - Michel Cameron  |

**REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL (ART. 6, LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE)**

**DÉPÔT**

La directrice générale et secrétaire-trésorière déclare n'avoir reçu aucune déclaration des membres du conseil concernant la réception de certains dons, marques d'hospitalité ou tous les autres avantages supérieurs à 200 \$ durant l'année 2016.

**PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006**

- Information concernant les mandats des conseillers.
- Information concernant le règlement numéro 353-2005.
- Information concernant le comité de démolition.
- Information concernant le comité d'admission du transport adapté et collectif de Lotbinière.

299-2016 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 38 heures.

---

Jacques Gauthier  
Maire

---

France Dubuc  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.